

# Association Umane

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Le Bercail

Déficiência intellectuelle avec troubles associés –  
tous types de déficiences



## Public concerné

- › Adultes handicapés vieillissants (+ de 50 ans)

Implantée sur le site du Bercail, cette nouvelle résidence accueille depuis juin 2021, 9 résidents vivant avec un handicap dans un cadre verdoyant, au milieu des vignes et face au rocher de Roquebrune.

La résidence est entourée par la cave du Bercail, le restaurant et dans le même bâtiment se trouvent les résidences du foyer de vie.

Le projet d'établissement a pour objectifs :

- Développer l'accompagnement à la santé
- Accompagner le vieillissement et anticiper l'accompagnement à la fin de vie
- Maintenir et développer l'autonomie
- S'inscrire dans l'innovation et dans l'investissement numérique
- Maintenir les liens familiaux
- Proposer des réponses pour tous et accueillir les cas complexes



## ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MENÉES

- › Atelier motricité, Atelier Cuisine, Jardin, Balnéo, Salle Snozelen, Sorties extérieures culturelles, Activités sportives

## ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET/OU L'AGGLOMÉRATION :

- › Partenariat avec le centre Aérée de Puget sur Argens



## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- › 1 direction
- › 1 chef de service
- › 1 Assistante de Direction
- › 1 IDE
- › 1 Médecin
- › 1 Psychologue
- › 1 Moniteur Educateur
- › 4 Aide Soignants
- › 1 AMP



## CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE

- › Toutes personnes disposant d'une notification d'orientation de la MDPH peuvent déposer un dossier de candidature au Foyer d'Accueil Médicalisé « Le Bercail » situé à Puget sur Argens



## PRÉREQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT / D'UNE PRISE EN CHARGE

- › Avoir plus de 50 ans (sans limitation d'âge)

- › Avoir une notification d'orientation en « Foyer d'Accueil Médicalisé » de la MDPH / MDA.



#### CAPACITÉ D'ACCUEIL

- › 9 places



#### MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- › Sur l'internat : accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, planning d'activités, accompagnement aux rendez-vous médicaux, maintien des liens familiaux



#### PRISE EN CHARGE GRATUITE / PAYANTE

- › Participation mensuelle partielle du prix de journée suivant les revenus de la personne prise en charge avec un « laissé pour vivre » équivalent à 30 % de l'AAH à taux plein
- › Un dossier de demande d'aide sociale est à déposer auprès du CCAS de la commune du domicile de secours



#### ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

- › Parc Valgora – L'Impérial B
- › 199 Rue Ambroise Paré
- › 83160 LA VALETTE-DU-VAR

#### ADRESSE DE L'ANTENNE LOCALE

- › 864 Chemin de la Plaine, 83480 PUGET-SUR-ARGENS



## PERSONNE À CONTACTER

- › Mme FREMERY Pauline – Cheffe de Service : 06 76 48 57 80 / [p.fremery@groupe-umane.fr](mailto:p.fremery@groupe-umane.fr)
- › Mme GUERRERO Murielle – Assistante de direction : 04 94 19 54 03 / [m.guerrero@groupe-umane.fr](mailto:m.guerrero@groupe-umane.fr)
- › [www.groupe-umane.fr](http://www.groupe-umane.fr)



## ACCUEIL ET PERMANENCES (JOURS ET HORAIRES)

- › Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sur rendez-vous



## SOUTIENS FINANCIERS EXISTANTS (DÉPARTEMENT, RÉGION, ENTREPRISES, COMMUNES)

- › Conseil Départemental, Agence Régionale de la Santé (ARS)



## PARTENAIRES SOCIAUX

- › MDPH, CCAS, Mairie de Puget/Argens et Fréjus, Divers clubs de sport, Centre aérée de la ville de Puget/ Argens, le RCT, le secteur associatif des villes d'Esterel Cote Azur Agglo, les centres hospitaliers de Fréjus et Pierrefeu